

L'an deux mille vingt et un, le 26 août,

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 20 août 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Cîme, sous la présidence de Madame Nathalie BEAUFORT, Maire,

PRESENTS : Nathalie BEAUFORT, Nicole BRESTAZ, Julien BOURRY, Gabrielle ROUX-SIBILON, David BILLON-LAROUTE, Dominique GOVAERTS, Thomas CHABOUD, Claude RIOCHE, Nadine CHABOUD, Dominique BARRAT.

EXCUSES : Jocelyn BAZUS, Bernard COLLET-BEILLON, Anthony MAHE, Carlos MARTINS, Pierre EYMERY, Nelly SANNER.

POUVOIRS : Claire COHENNY a donné pouvoir à Nicole BRESTAZ,
Nadine ROUX a donné pouvoir à Claude RIOCHE,
Véronique MAYEUX a donné pouvoir à Dominique BARRAT.

SECRETAIRE : Gabrielle ROUX-SIBILON

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 13

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ *Finances*

○ *Tableau de subventions aux associations*

Dans le cadre du budget primitif 2021, les crédits votés le 24 mars 2021 ne précisait pas le détail des affectations pour les subventions aux associations.

Il est demandé au conseil municipal de valider le montant des aides financières à répartir de la manière suivante :

<i>6574 – Subvention aux associations</i>	<i>VOTE 2021</i>
Association « Enfance et Loisirs »	12 510,00 €

Décision : adopté à l'unanimité